




EVE FAUGAS
Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
BP 50180 - 64148 LONS Cedex
Tél. : 06 30 22 91 92 - Mél : eve.faugas.mjpm@gm

Envoyé en préfecture le 27/09/2022
Reçu en préfecture le 27/09/2022
Affiché le 
ID : 064-216402370-20220926-2022_61-DE

Monsieur le Maire

Pau, le 24 août 2022

Nos réf. : Mme Elisabeth CAMPAGNOLLE - RG n°
20/A/00219

Vos réf. :

Objet : Cession parcelle de terrain 16 rue Pierre
Mounaud GELOS

Monsieur le Maire,

Par jugement en date du 02/11/2020, le Tribunal Judiciaire de Pau m'a confié l'exercice d'une mesure de Curatelle Renforcée au bénéfice de Mme Elisabeth CAMPAGNOLLE.

A ce titre, et suite aux différentes échanges intervenus avec votre service de l'urbanisme, je vous propose que Madame Elisabeth CAMPAGNOLLE cède à votre commune la parcelle faisant l'objet d'un emplacement réservé au PLUi de l'Agglomération de Pau.

Ce terrain constructible et non viabilisé a été évalué entre 81.00 et 82.00€ du mètre carré par l'agence GUY HOQUET de Billère.

Compte-tenu de son caractère enclavé et de l'emplacement réservé, je vous propose d'appliquer une décote de 35% sur cette évaluation, ce qui porterait le montant de la transaction, aux frais d'actes notariés, à une somme de 19 500.00€ pour 370m² (surface à confirmer lors du bornage sollicité auprès du cabinet OSANZ).

Je demeure à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Eve FAUGAS
Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs